



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE JUIN 2007

EDITO

Michel Wautot

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Reiner Maria Rilke

Notre monde est pareil aux deltas des grands fleuves sans cesse changeants. Là où il y avait une île coule un bras du fleuve. Là où passaient les barques émerge un banc de sable où se réfugient de grands oiseaux. Et l'île qui nous paraissait inaccessible s'atteint à pied sec.

Cette Note sera, à son échelle, le reflet de cette situation dans ce domaine, que nous sommes quelques-uns à aimer : l'histoire et l'avenir des hommes à travers leur patrimoine.

Notre beau pays connaît depuis juin 2006 une grande effervescence qui prendra fin en juin 2007, tout au moins en ce qui concerne les devoirs civiques des citoyens. Le grand Barnum politique agite ses sonnailles et discourt. Mais quel est l'impact de la culture et plus précisément du Patrimoine dans les programmes politiques ? Force est de constater que la culture n'est pas étiquetée « priorité

absolue. » Il est certain que parmi les centaines d'arbres transformés en pâte à papier, pour la réalisation des bibles provisoires des partis, il y a bien un petit arbuste malingre qui s'est transformé en paragraphe « sur la culture. » Mais ni la lecture des journaux, ni l'écoute des philippiques télévisées ne confortent cette supposition.

Alors direz-vous « Tout est-il perdu durant les années de cette nouvelle législature ? »

La réponse est non. Tout au moins si l'on s'en tient à la théorie des deltas des grands fleuves. Et heureusement pour les hommes de bonne volonté, comme toutes les théories non-écrites, ce sont les meilleures. Nous verrons au cours de ces quelques pages qu'être au bon moment, à la bonne place, avec les personnes idoines, permet de changer les choses. Ce qui illustre et explique la phrase de Rilke citée en exergue.

SOMMAIRE

Edito	page 1	Le message à nos membres	page 9
Activités 2006	page 2	La culture source de richesse	page 10
Evolutions 2007	page 4	Citations-A lire-Droit de réponse	page 11
Francorchamps ou l'amnésie	page 8	Informations	page 12

LA NOTE

Nous avons publié trois numéros, en mars, août et octobre. Les thèmes principaux abordés ont été : La cure Sainte-Croix et la maison espagnole à Soignies. La Grande Bruyère. Les Papeteries. Questions aux partis communaux. La carrière de Rosières. Les homes pour personnes âgées.

La Grande Bruyère - Genval

Avec l'aide des 20 associations qui nous ont soutenus, nous avons poursuivi la campagne de sensibilisation, des différentes autorités : Conseil communal, départements de la Région wallonne, ministres de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Communautés européennes. Nous avons organisé une manifestation populaire en février. En février le temps était exécrable, mais nous n'avions pas le choix, notre marche devait se dérouler avant que le conseil communal et le collège de Rixensart ne prennent position. Nous avons eu, à partir de là, plusieurs bonnes surprises, celle du nombre des participants : 423, celle d'une accalmie des conditions météorologiques durant la manifestation, ensuite vinrent le refus de permis de la commune et le rejet du recours du promoteur par la Région wallonne. Enfin en avril, revenant sur son abandon en 2003, le Conseil communal revotait le PCAD, que nous avons obtenu en 2000.

A l'heure actuelle subsistent deux inconnues. Quelle va être l'attitude de la propriétaire ? Quelle va être l'attitude du nouveau collègue, dont les acteurs avaient soutenu notre démarche lorsqu'ils étaient minoritaires ?

La Cure Sainte-Croix - Rixensart

Notre démarche pour que le bâtiment de la cure reste dans le patrimoine public de Rixensart semblait vouée à l'échec. Après notre série de démarches auprès des conseillers communaux, nous avons obtenu un résultat mitigé, celui d'avoir fait prendre conscience aux représentants politiques de la valeur de ce bâtiment du XVIII^e siècle. A une voix près le Conseil communal votait la vente. Celle-ci eut lieu. Bénissons la lenteur des délais administratifs, qui prévoient qu'après une vente d'un bien communal, la commune a un mois pour accepter ou refuser la vente. Nos partisans au Conseil communal saisirent la balle au bond, lors d'une séance où ils étaient majoritaires. Entre-temps par négligence, et malgré nos avertissements, la plus belle des deux cheminées avait « disparu ».

Les Papeteries de Genval

Grâce à nos représentants à la CCAT, nous avons été au courant, fin 2005, du « projet Mestdagh » concernant 5.5 hectares du site. Notre réaction envers ce projet, nous a valu d'être considérés non plus comme dérangeants mais comme nuisibles par des citoyens et des responsables de certains milieux politiques, qui n'ont pas hésité, soit par intérêt soit par méconnaissance du dossier, à tenir des propos particulièrement pénibles à propos de notre association.

Nous devenions les responsables de la perpétuation du chancre des papeteries !

C'est dans ce climat que nous avons poursuivi notre action. Notre présentation audio-visuelle de l'impact réel du projet nous a rallié beaucoup de monde. Le sérieux et les compétences de notre bureau ont fait le reste. Notre action fut d'ailleurs rapidement relayée par des comités et d'autres associations. Nous n'allons pas énumérer, une fois encore, tous les points noirs du projet, mais constatons le revirement, notamment du promoteur, sur bon nombre de points :

- Pollution : Le ministre Lutgen a exigé une dépollution complète du site habité, ce que nous demandions
- Densité : les logements étaient dans une fourchette de 650 à 450. Le promoteur serait d'accord pour 350
- Hauteurs : Les plus hauts bâtiments perdraient deux niveaux, les autres un niveau
- La Lasne : une partie importante serait mise à ciel ouvert
-

Ce qui est intéressant, dans ces concessions, c'est le constat qu'une poignée de personnes peut ébranler un édifice considéré comme inébranlable, les jeux étant faits. Nous poursuivrons à tous niveaux la concertation pour tenter d'arriver à notre but : la révision du plan masse du PCAD, en vue de faire réaliser l'intégration du centre villageois de Genval

Les Journées du Patrimoine – Bourgeois-Genval

Les 9 et 10 septembre nous avons organisé un circuit reprenant le thème de l'année « patrimoine et citoyenneté ». Un parcours pédestre de trois heures. Nous avons prévu un parcours motorisé en cas de pluie. Mais le temps fut radieux. Nous avons accueilli une trentaine de personnes les deux jours

En cinq étapes nous partions d'un avant-projet pour arriver à une réaffectation effective :

I – le projet de restauration de la place cardinal Mercier à Bourgeois

II- le projet de convertir la zone d'habitat de la Grande Bruyère en zone verte

III- le projet d'intégrer de façon villageoise le site au cœur de Genval

IV- la villa « Beau-Site » de P.Hamesse que nous avons fait classer, en collaboration avec le Cercle d'Histoire, dont le projet de rénovation (si le budget est voté) a été confié à l'architecte P.Hebbelinck, à notre demande

V- L'ancienne maison communale de Genval transformée en bibliothèque populaire

Le site - www.hommes-et-patrimoine.be

Ce n'est pas un effet de mode mais par nécessité que nous nous sommes connectés à Internet. Ce qui a permis de développer un site, grâce à la collaboration bénévole de Stéphane Batslé. Comme on peut le constater ce site est divers et convivial.

Lettre aux partis

Nous avons profité des élections pour poser une série de questions aux différents partis de la commune de Rixensart. Elles concernaient nos projets de sauvegarde (Cure- Beau-Site – Grande Bruyère – Places de Bourgeois et Genval...) ainsi que notre projet de développement des Papeteries. Trois d'entre eux nous ont répondu, Ecolo, Proximité et P.s.

Comme Ecolo et P.s. font partie de la nouvelle majorité, nous verrons si leurs réponses, qui soutenaient nos projets, se mueront en actes.

Collaborations

Comme chaque année nous avons eu la collaboration d'une vingtaine d'associations et de comités de Rixensart et d'ailleurs, que ce soit pour la Grande Bruyère, les Papeteries, la Cure... Nous bénéficions de la coopération de nos membres, dans plusieurs CCAT et également de ceux présents à la Maison de l'Urbanisme du CCBW.

Premières évolutions 2007

1- Les Papeteries de Genval

Nous avons tout lieu d'être, actuellement, satisfaits de la tournure des événements.

Il est indéniable que nous avons à Rixensart une meilleure écoute de la part des partis de la majorité et aussi de certains de la minorité. *La commission Papeteries* a été constituée. Nous y sommes représentés tant au nom de la CCAT que de l'association. Nous sommes d'ailleurs quasi les seuls à avoir une connaissance approfondie du dossier et nos arguments et définitions sont pris en considération.



Reconversion d'une ancienne papeterie en Italie



Genval

Photo R..Breny

Voici les grandes lignes du cahier de charge, que nous avons remis :

PCAD (plan communal d'aménagement dérogatoire)

- tenir compte de la totalité du périmètre du PCAD

PCAD partiel (projet Mestdagh) :

- superficie 5.5 ha, ne tient pas compte de cette totalité

Lignes Générales

- Entrée unique et « monumentale » à partir du rond-point existant avec perspective sur la vallée
- Fermeture du front de bâtisse le long de l'avenue Franklin Roosevelt, césure de la porte d'entrée et fermeture du front de bâtisse rue de Rixensart jusqu'à hauteur de l'entrée actuelle du site ? Ces bâtiments font office de barrière acoustique et donnent un aspect village en dégagant le futur centre du ring routier. Ils seront destinés prioritairement à usage de bureaux
- Mestdagh /Champion : le bâtiment devrait être réimplanté. Mais il doit pouvoir être perçu visuellement
- Les bâtiments seront disposés en fonction du trajet de la Lasne et d'un maximum d'ensoleillement
- La place publique sera l'élément central

Nature

- Dépollution 100% de la zone habitat et de la nouvelle zone verte
- Réouverture de la Lasne sur un minimum de 60% de son parcours souterrain
- Aménagement de la nouvelle zone verte en jardin public offrant la perspective de la vallée (partie plane entre la Lasne et le talus)
- Dépollution du talus
- Plantations dans la zone d'habitat
- Intégration de la structure d'implantation de l'habitat à la vallée et à l'ensoleillement

Implantation Habitat

- Tenir compte de l'habitat existant opérationnel aujourd'hui : types et gabarits
- (voir zone existante des commerces et bureaux)
- Niveaux : 70% de 2+1 engagé dans la toiture et 30% de 3+1 engagé dans la toiture
- Intégration logements- commerces- bureaux- PME non-polluantes
- Densité : selon Schéma de structure la zone des Papeteries =15 à 20 logements à l'hectare, soit $20 \times 5.5 = 110$ logements
- Envisager une densification soit de zone de centre à caractère rural = 15 à 35 log/ha. Soit un minimum de 83 logements et un maximum de **193 logements**. Soit la densité maximale de zone de centre urbain = 25 à 45 log/ha, soit un maximum de **248** logements
- Places de stationnement et parcage : 1 par logement - 1 par 50 m² de bureau et équipement communautaire (15.000m²) - Visiteurs/clients/livreurs : 1 par 150/m²
(300+300+360)
- Superficie : la parcelle « Mestdagh » fait 5,5 Ha

Equipement communautaire

- Crèche
- Maison de retraite
- Espace intérieur-extérieur de délasserment pour enfants
- Espace intérieur-extérieur de délasserment pour adultes

Espaces publics

- Création d'une place publique capable d'accueillir différents évènements / spectacles
- Voiries piétonnes
- Voirie principale : un In, un Out pour l'ensemble du site
- Voiries secondaires : réservées livraisons et habitants
- Liaisons entre papeteries et Maubroux (quartier de la gare)

Mobilité

- voirie périphérique sur le site
- voiries intérieures sans issue vers la sortie du site
- un maximum de surface publique mise en piétonnier
- envisager un parking à étage pour concentrer le stationnement
- envisager l'utilité ou non du second rond-point prévu par le MET

La situation actuelle peut-être résumée comme suit :

Le Conseil communal a voté la poursuite du PCAD (plan communal d'aménagement dérogatoire) mais avec comme objectif la révision complète du plan masse, que nous avons rejeté et la prise en compte de l'intégralité du site. Il étudie également une formule nouvelle de rénovation qui semble plus souple que le PCAD, mais un doute subsiste sur sa capacité de donner suffisamment de prérogatives à la commune, ce qui est le cas du PC

2- La cure Sainte-Croix de Rixensart

Vous vous souviendrez que lorsque la vente de la cure fut acquise, nous avons préalablement rappelé à la Commune qu'on nous avait proposé une possibilité de ré-affectation du bâtiment. Mais nous n'avions reçu aucune réponse. En fait il s'agissait de créer en Brabant wallon un Musée des Enfants, tel que celui qui existe à Ixelles et qui connaît un vif succès, tant par sa conception que par sa pédagogie.

Cette année après plusieurs échanges et rendez-vous, nous avons obtenu du Bourgmestre, que ce projet soit présenté aux membres du Conseil communal. Il est évident qu'il subsiste un problème épineux : la « propriété » de la cure. Personne n'en voulait et maintenant c'est le contraire. Néanmoins si le projet, bien structuré, du Musée des enfants s'avérait positif, nous offririons à la Commune une belle solution pour l'avenir de la cure.

3- Le Beau-Site à Genval

Il semble que nous ayons obtenu la certitude que ce bâtiment recevrait, en tout cas, les soins nécessaires à sa bonne conservation.

L'architecte Pierre Hebbelinck, en charge du dossier de rénovation, nous a fait savoir que toutes les études préalables (le bâtiment est classé...comme vous le savez) étaient terminées. Il allait prendre contact avec Rixensart pour présenter celles-ci.

4- La Grande Bruyère à Genval

En avril 2000 nous obtenions le vote par le Conseil communal d'un PCAD destiné à transformer le site de la vallée, y compris les parcelles d'un lotissement, en zone verte protégée. En 2003, sous un prétexte farfelu, le PCAD fût abandonné.

Comme vous le savez peut-être, le Conseil communal de mai 2007 a revoté ce PCAD avec appel à auteur de projet.

5- L'église des Saints Pierre et Paul à Forcée

C'est en 2005 que nous nous sommes intéressés à cette belle église faite de grès, d'ardoises et de pierre bleue. Des habitants nous avaient demandé notre avis concernant cet édifice endommagé et par le temps et surtout par une incurie complète de la commune de Rochefort dont dépend le hameau de Forcée. Le projet communal était de détruire l'église et de lui substituer une église de style « moderne ». En réalité cette oeuvre « contemporaine » faite de bardage de tôle et d'un pan de mur en moellons, qui était un « rappel » de l'ancien édifice, selon l'architecte- promoteur, ressemblait plutôt à une superette de village et son campanile à celui des stations d'essence « Jet ».

Déclarée interdite pour cause de danger en 1999, par le bourgmestre, elle fut régulièrement utilisée, même par le bourgmestre qui en faisait une salle de réunion pour discuter avec les habitants de l'avenir de l'église. Nous sommes intervenus à plusieurs niveaux afin de sauvegarder l'édifice, mais évêché, mairie, administration ne semblaient pas du tout intéressés. Le Conseil d'Etat fut saisi. A ce jour c'est le statu quo. Nous allons reprendre contact.

6- Fedex à La Hulpe

Nous venons d'apprendre que l'étude d'incidence venait de se terminer. Nous espérons pouvoir en prendre connaissance le plus rapidement possible. Nous rappelons qu'il s'agit du transfert de l'organisation de Fedex (Federal Express) de Zaventem vers La Hulpe. L'importance des chiffres du projet initial était telle, que de nombreuses associations et un grand nombre d'habitants s'étaient opposés à ce projet.

Nous avons envoyé une lettre à l'administration communale, dans laquelle nous demandions qu'un équilibre soit observé entre l'environnement et les nécessités économiques. Nous attirions également l'attention sur les dangers d'une réalisation d'une telle ampleur en cas de délocalisation. Nous serons curieux de connaître les recommandations, notamment concernant la mobilité, de l'étude d'incidence.

7- Grand- Place de Bourgeois



C'est un des dossiers qui nous tient à cœur. Sa réalisation apporterait une qualité de vie et un attrait incontestable pour la commune et les habitants. Nous savons aussi que le coût est relativement important. Nous disons relativement, car il est indubitable que l'état des voiries, des trottoirs...impliquera une rénovation. Nous en avons fait part au bourgmestre. De plus dans ce dossier il est important de savoir que les travaux peuvent se faire par phase et donc être répartis.

Nous avons l'espoir que ceux-ci seront entamés avant la fin de cette législature.

8- Place Communale de Genval

Nous avons défini les grandes lignes d'une réhabilitation de cette place, à la demande d'habitants effrayés par les plans proposés par un double bureau d'étude mandatés par la Commune. Si le temps nous le permet nous mettrons ce projet en route dans le deuxième semestre 2007

Conclusion : Vous le lisez, en quelque temps « *Hommes et patrimoine* » a récolté quelques beaux résultats dans des dossiers peu faciles. Mais nous savons que la ténacité, liée à la chance ou au hasard ou les deux, illustre la théorie des deltas des fleuves évoquée dans l'éditorial.

Francorchamps ou l'amnésie collective

Nous publions cet article, car il nous a semblé bien refléter le fossé, que des associations doivent combler pour pouvoir convaincre les politiques et parfois aussi les médias, des problèmes de mise en valeur du patrimoine. En d'autres termes comment remplacer le « Panem et circences » par l'intelligence et l'émotion. Francorchamps est un bon exemple d'une promesse rapidement oubliée « le citoyen ne paiera pas un sou pour le circuit » et de la versatilité des partis, qui, après s'être déchirés mutuellement sur ce dossier en 2005, se congratulent en 2007.

Le 9 mai 2007, Le Soir publiait un article sur Francorchamps, intitulé « Une vitrine prête à briller. » Il était quelque peu étonnant de constater que le ton de l'article était aussi rayonnant qu'un soleil d'été : « Le chantier pharaonique touche à sa fin. Le résultat est à la hauteur de son budget de 25 millions... » (au départ on prévoyait un bon 17 millions)

Nous étions loin des déclarations indignées des années précédentes, du genre « les Wallons ne payeront plus un franc pour Francorchamps »

Résumons :

En août 2003 on lisait dans ce même quotidien que depuis 1977, une somme de 44.389 millions d'euros avait été dépensée « pour, dans la plupart des cas, les beaux yeux de la formule 1. » On y apprenait que le grand prix de 2004 coûterait la bagatelle de quasi 14 millions à payer à la FIA , et l'on atteignait 18 millions en y ajoutant les taxes et les frais.

Une perte de 4 millions était prévue, elle sera de 4,2 millions.



« Cette immense mer d'asphalte ! »

En juin 2005, le président Di Rupo lançait l'idée d'un Plan Marshall
Toujours en 2005 :

Le 1er juillet, nouveau titre « *Grand Prix F1 : la Région banquera .* » En effet la région se portait seule garante des 14 millions pour le plateau, si le grand prix ne se faisait pas et de minimum 3 millions, s'il se faisait. L'article finissait par cette phrase « *On est donc loin des grandes déclarations du type - il n'y aura pas un euro d'argent public pour le grand prix-faites il y a quelques mois à peine par le gouvernement.* »

Le 21 octobre Le Soir titrait « *La région éponge les dettes, dont coût : 15 millions* »

Entre-temps commençait le ballet des accusations entre partis. Le nouvel exécutif rendait responsable l'ancien, celui-ci renvoyait la balle et vice-versa.

Le 14 novembre on pouvait lire – Antoine « *Kubla est seul responsable* »

Le 17 novembre Kubla déclarait « *le PS doit assumer ses choix* »

Enfin paraissait ce florilège dans l'édition du 16 novembre 2005 :

Grafé (CDH) en 2002. « *le vrai débat est la défense des intérêts légitime, de l'honneur de notre pays non seulement, mais aussi des travailleur de toute une région.* »

Kubla (MR) en août 2003. « *Une nouvelle ère commence pour Francorchamps !(...) Je veux être clair, en tout cas : le contribuable n'ira pas de sa poche dans cette opération !* »

Daerden (PS) août 2003. « *Il convient de s'assurer qu'une telle organisation n'ait pas d'impact sur les deniers publics.* » Et en septembre « *La vigilance de la Région sera totale vis-à-vis du montage financier présenté pour la formule 1.* »

Javeau (Ecolo) août 2003. « *Le retour de la F1 à Francorchamps est une bonne nouvelle.* »

Kubla, octobre 2003. « *L'équilibre financier prévu pour la société promotrice exclut tout risque de participation publique pour une quelconque couverture de perte.* »

En octobre 2006 se terminait le feuilleton Bernie (Ecclestone) and friends.

Le 12 octobre dans l'article « *Grand prix F1 : c'est signé* ». Wesphael (Ecolo) déclarait « *Une fois de plus on se moque des Wallons en faisant croire à un Grand prix à petit prix. Vous pouvez calculer comme vous voulez, l'addition finale est toujours la-même, 77 millions d'euros (pour le contrat de 2007-2010) c'est inacceptable pour les deniers publics.* »

Aujourd'hui, les partis, comme un seul homme, se réjouissent, tout comme les sociétés qui gèrent le circuit et ses à-côtés, de ce magnifique chantier wallon.

Au même moment où les gouvernements de la planète prennent enfin conscience des périls dus à la pollution, les responsables wallons eux se félicitent des dizaines de millions dépensés pour un spectacle bientôt anachronique. Mais tout le monde ne se pâme pas devant « cette immense étendue d'asphalte... » décrite dans l'article du 9 mai 2007 : Une vitrine prête à briller.

Le message à nos membres

Si nous obtenons des résultats, c'est aussi parce que vous êtes là, que vous nous soutenez. Depuis notre création en 1998 vous avez toujours été présents. Quelques uns nous ont quittés, c'est normal. Mais votre nombre n'a cessé d'augmenter. Nous voudrions remercier les anciens de cet appui durant toutes ces années. Nous voudrions encore souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux de 2007.

La culture une richesse pour une renaissance



Nantes : Château d'Anne de Bretagne

De plus en plus nombreux sont les exemples de villes grandes ou petites qui sortent de leur léthargie ou qui retrouvent un destin qui n'est plus celui d'une agglomération défavorisée.

Il est significatif que des entités tant urbaines que rurales ont décidé de mettre la culture à l'honneur. Lorsque nous parlons culture, nous n'entendons nullement prôner un élitisme ou un intellectualisme de salons à la mode, bien au contraire l'image culturelle est pour nous l'ensemble des arts, des spectacles, des folklores et des manifestations et populaires et intellectuelles. Un bel exemple est le Kunsten Festival organisé par Bruxelles.

En France du Nord, il n'y a pas encore si longtemps, Lille était une de ces villes que le déclin industriel avait rendu insignifiante. Aujourd'hui cette communauté urbaine est un modèle de vitalité où la culture a connu un fulgurant essor allant de pair avec une architecture renouvelée. Plus récemment, Nantes qui

somnolait en pensant à son ancienne gloire s'est réveillée. On restaure le château d'Anne de Bretagne, on édifie parcs et jardins, on conçoit expositions et attractions mirobolantes. De grands architectes remodelent les friches. La ville attire de plus en plus, les gens reviennent y vivre, les visiteurs se pressent... l'économie de la ville se re-dynamise.

Que serait Redu devenu sans ses livres et ses alentours ?

Que serait Spa sans ses Francofolies ?

Nos anciennes communes champêtres devenues dortoirs pourraient se réveiller, nos vieilles communes avec leurs visages anciens mais souvent délabrés ou enlaidis par une économie vacillante pourraient renaître. Mêler tradition populaire et manifestation de qualité, pérenniser cet ensemble, assurer des jumelages avec de vrais échanges culturels. Voilà une recette qui se base d'abord sur l'imagination et puis sur la conviction et l'économique suivra.

De quelques brèves citations

Il y a un art de dire ou d'écrire qui vous reconforte des tracas de la journée.

« *Sur vingt personnes qui parlent de nous, 19 en disent du mal et la vingtième, qui en dit du bien, le dit mal.* »

Rivarol 1753 - 1801

« *Et si le bien qu'on dit des disparus s'expliquait par la certitude qu'ils ne feront plus aucun mal.* »

Inconnu

« *Si les forces te manquent, ton courage du moins fera ta gloire : dans ce qui est grand, avoir voulu suffit.* »

Properce 52 – 15 av .J.C.

A lire

Une étonnante descente dans l'âme humaine et de ses paradoxes. De la sauvagerie physique à la sauvagerie intellectuelle et fonctionnarisée. A relire : de Virgil Gheorghiu –*Les immortels d'Agapia et la Vingt cinquième heure*- d'Alexandre Soljénitsine- *L'Archipel du Goulag*- et à lire de Jonathan Littell- *Les bienveillantes*.

Un sujet de lecture qui devrait être mis au programme des dernières années de secondaire.

Droit de réponse

A propos de l'article de Philippe Sterckx sur les homes pour personnes âgées, paru dans notre dernier numéro.



Photo IPNS

Nous avons en toute candeur illustré l'article d'une coupe en plan d'une maison de repos. Nous voulions montrer le caractère répétitif et monotone de ces constructions, qui se ressemblent tant au nord qu'au sud du pays. Par hasard notre Note se retrouva dans la famille d'un des deux architectes, auteurs du plan. Nous n'avions pas remarqué sur le plan en réduction, une ligne mentionnant le nom des architectes

Nous aurions effectivement dû demander au bureau Eon, si nous pouvions utiliser ce plan.

Bref nous avons reçu une copie d'une lettre ulcérée, dont le destinataire était le Collège des bourgmestres et échevins. Cette lettre précisait que nous avons donné des mesures inexactes à propos des chambres et que leur bureau avait suivi les règlements en vigueur. Nous avons écrit que les chambres avaient 12 m², sanitaires compris, erreur que nous reconnaissons mais due à la petitesse du plan.

Voici l'extrait de la lettre qui concerne notre erreur :

« En effet la légende – *disposition type d'un étage- surface 12m² par chambre-sanitaire compris* - est totalement fautive ! Aucune chambre ne fait moins de 14.1 m² nets hors salle de bains. Les plus grandes chambres à 1 lit font 15.3m² nets hors salle de bains ? Si on y ajoute la surface de la salle de bains, on obtient 17.8m² nets pour les plus petites chambres soit près de 50% de surface en plus que ce qu'affirme M.Sterckx.

Au contraire de ce que cet article veut laisser croire, nous avons toujours eu, le Maître de l'ouvrage et nous même, le souci de la qualité de vie des personnes âgées. C'est pourquoi nous proposons délibérément des chambres plus grandes que la norme minimale (12m² hors salle de bains). C'est pourquoi nous proposons autre exemple s'il en faut, des espaces communs beaucoup plus grands que la norme minimale. La surface des espaces communs de la maison de repos projetée est de 317.5m², soit 50% en plus que le minimum exigé !

Pour Eon
Emmanuel Tonglet
Architecte »

Nous ne croyons pas que ces mesures changent radicalement le contenu de l'article. Se référer à une norme et en faire le dogme, nous semble téméraire. Car rien ne dit que la norme est bonne, même si elle est officielle. Le maître de l'ouvrage cité par l'architecte est celui qui s'est vu retiré l'agrément des maisons de repos de Rixensart et de Genval et a été mis en faillite pour ces deux maisons et celle de Court- Saint- Etienne. Et si le dossier a été refusé par la commune, ce n'est pas notre article qui en fut la cause.



Cotisation : La cotisation de 2007 est toujours de 10 euros...mais tout don supplémentaire est toujours le bienvenu.

Un grand merci à tous ceux qui ont déjà cotisé

O Le point rouge en page 1 signifie que nous n'avons pas reçu votre cotisation.

Informations

Le bureau de l'association se réunit mensuellement, en principe le troisième mercredi du mois, sauf en juillet. Tous les membres sont les bienvenus.

Comme les membres du bureau sont encore tous actifs, il se peut que la date prévue soit modifiée. Il est donc préférable de vous renseigner au préalable 02-653 41 57.

Renseignements

De plus en plus nombreux sont nos membres qui disposent d'une adresse électronique. Ceux qui le souhaitent peuvent nous la communiquer par mail à l'adresse :

Hommes.patrimoine@scarlet.be

Notre site est également à votre disposition: www.hommes-et-patrimoine.be

Hommes.patrimoine@scarlet.be - Tel. 02 / 653 41 57 - Fax 02 / 657 01 53 - Fortis 271-0198931-16